

Bienvenue à **Corneilla** de la Rivière

BULLETIN MUNICIPAL • JANVIER 2022

- > BUDGET 2021
- > AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT
- > ATELIERS MUNICIPAUX
- > ROUTE NATIONALE
- > CIMETIERE
- > ÉCOLE
- > CCAS
- > COMMUNAUTÉ DE COMMUNE / INTERCOMMUNALITÉ
- > FESTIVITÉS / CÉRÉMONIES / VIE ASSOCIATIVE
- > VIE LOCALE

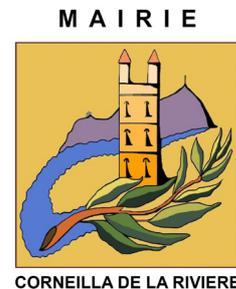
Suivez l'actualité de Corneilla sur notre page Facebook :
Mairie Corneilla la riviere



Benvolguts conciutadans, i amics, Cornellanenques i Cornellanencs.

Amb tot l'equip municipal, vos desitgem un bon i feliç any 2022.

Vam ser elegits al 2020 en un difícil context sanitari mundial, i ara que apunta l'any 2022 la situació resta crítica i ansiogènia per a molts de nosaltres. Però aquesta crisi la vivim, des del començament del mandat, seguint treballant de dia en dia per realitzar cada u dels nostres projectes i de les proposicions de programa electoral. Tot l'equip resta unit amb l'empenta de millorar la vida de l'indret.



Així doncs :

- El municipi ha comprat, com havíem previst, la cave cooperativa al juny 2021.
- Els tallers municipals hi han estat transferits, cosa que ha facilitat reorganitzar i optimitzar el treball centralitzant tot el material en mateix lloc.
- El local de l'antic taller ha estat arrendat a una empresa, assegurant uns ingressos suplementaris.
- Al final de 2021, s'ha acabat la quarta sèria de les obres en la ruta nacional consistent en renovar l'enllumenat públic i posar tres zones d'alentidors (« coussins lyonnais »).
- El CCAS multiplica les seues activitats pels desproveïts, la Banca alimentària s'ha instal·lat al local que se l'hi ha atribuït a la cooperativa : ajuda mútua i solidaritat així se fan concretes.
En col·laboració amb la municipalitat de Millars els projectes de « chantier d'insertion » per dones i d'un magatzem social i solidari tiren endavant.
- L'escola « tot numèric » s'ha engegat al més d'octubre, amb satisfacció unànima.
- El projecte eòlic tira endavant i permetrà l'elaboració de projectes nous.
- El consell municipal del 30 de novembre ha acordat amb majoria una petició de principi per sortir de la comunitat de comunes Rosselló Conflent i adherir a Perpinyà Metropoli Mediterrània.
- La fibra s'ha posat gairebé pertot, i al 2022 tot l'indret serà elegible.
- El cementeri ha estat condicionat per trobar lloc per les noves concessions que necessita urgentment el nostre indret.
- Al 2022 començaran els estudis preliminars per realitzar un nou grup escolar, projecte que nos importa molt.
- En el darrer consell municipal s'ha debatut el projecte d'adaptació i desenvolupament sostenible del PLU.
- El gran projecte que se concretitzarà cap al 2023 serà de realitzar una nova estacio de depuració de les aigües indispensable pel desenvolupament de l'indret.
- En el darrer consell municipal s'ha aprovat l'adhesió de Corneilla de la Ribera al « llibre blanc » dels angelets de la terra de Catalunya Nord, que promou la catalanité.
- La municipalitat ha provat al llarg d'uns mesos de crisi proposar una colla de festivitats respectant les consignes sanitàries del govern. Així creiem més prudent annular la cerimònia de vots prevista pel 14 de gener

L'equip municipal continua reunir se cada dilluns per mor d'assegurar la cohesió del conjunt i veure com cada projecte tira endavant. Resteu sempre disponibles per escoltar-vos i fer-vos servei.

Bon any nou.

René LAVILLE
Alcade



Chers concitoyens, chers amis Corneillanaises et Corneillanais.

Avec toute mon équipe nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2022.

En 2020, nous avons été élus dans un contexte sanitaire mondial difficile et à l'aube de 2022 la situation reste critique et anxiogène pour beaucoup d'entre nous. Cependant, nous traversons cette crise depuis le début de notre mandat en continuant de travailler jour après jour à la mise en œuvre de chacun de nos projets et propositions de campagne. L'ensemble de notre équipe reste uni dans un même élan d'entreprendre et d'améliorer le quotidien de notre village.



Ainsi :

- La municipalité a comme prévu, acheté la cave coopérative au mois de juin 2021.
- Les ateliers municipaux y ont été déménagés. Ce transfert a permis de réorganiser et d'optimiser le travail en centralisant tout le matériel dans un lieu unique.
- Les anciens ateliers ont été loués à une entreprise, assurant ainsi des recettes supplémentaires.
- À la fin de l'année 2021 nous avons pu voir s'achever la 4ème tranche des travaux sur la route nationale avec la rénovation de l'éclairage public et l'installation de 3 zones de ralentissement (coussins lyonnais).
- Les actions du CCAS se multiplient en faveur des plus démunis, une banque alimentaire a pu s'installer dans un local de la cave coopérative qui lui a été attribué. Entraide et solidarité y prennent tout leur sens. Les projets de chantier d'insertion femmes et d'un magasin social et solidaire sont en gestation en partenariat avec la municipalité de Millas.
- L'école « tout numérique » a été mis en place au mois d'octobre à la grande satisfaction de tous.
- Le projet éolien suit son cours et permettra l'élaboration de nouveaux projets.
- Le conseil municipal du 30 novembre a voté, à la majorité, une décision de principe pour partir de la Communauté de Communes Roussillon Conflent et adhérer à Perpignan Métropole Méditerranée.
- La fibre est en grande partie installée et en 2022 tout le village sera éligible.
- Le cimetière a été réaménagé afin de pouvoir implanter de nouvelles concessions, nécessité urgente pour le village.
- En 2022, nous commencerons également les études concernant le projet du nouveau groupe scolaire, un projet qui nous tient à cœur.
- Le projet d'aménagement et de développement durable du PLU a été débattu lors du dernier conseil municipal.
- Le grand projet qui prendra forme à l'horizon 2023 sera la réalisation de la future station d'épuration, projet incontournable pour le développement du village.
- Nous avons acté au dernier conseil municipal l'adhésion du village de Corneilla de la Rivière au « libre blanc » Angelets de la Terra de Catalunya Nord afin de promouvoir la catalinité.
- La municipalité a traversé ces mois de crise en tentant d'offrir au village le plus grand nombre de festivités dans le respect des consignes sanitaires gouvernementales.

Concernant la cérémonie des vœux du Maire prévue le 14 janvier, il nous a semblé prudent de l'annuler.

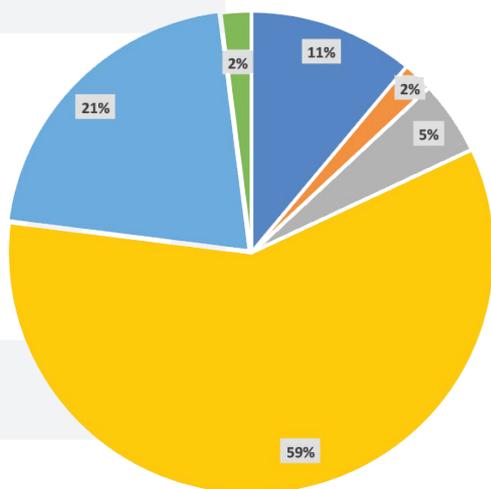
L'ensemble de l'équipe municipale continue de se réunir chaque lundi pour assurer une cohésion d'ensemble et faire le point sur l'avancement de chaque projet. Nous restons toujours disponibles, à votre écoute et à votre service.

René LAVILLE
Maire

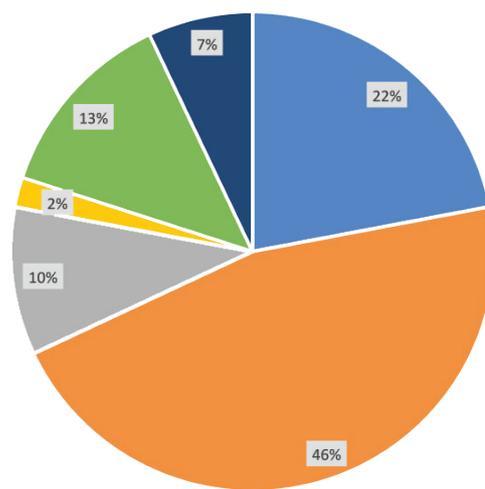
BUDGET PRINCIPAL 2021

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021 : 1 654 467,59 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021 : 1 654 467,59 €



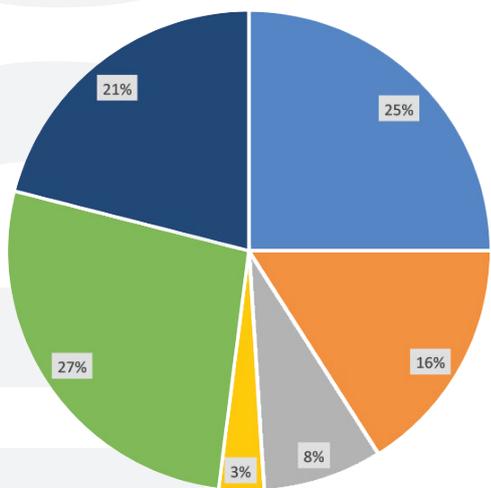
- Excédent 2020
- Atténuation de charges
- Produits et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Produits de gestion courante



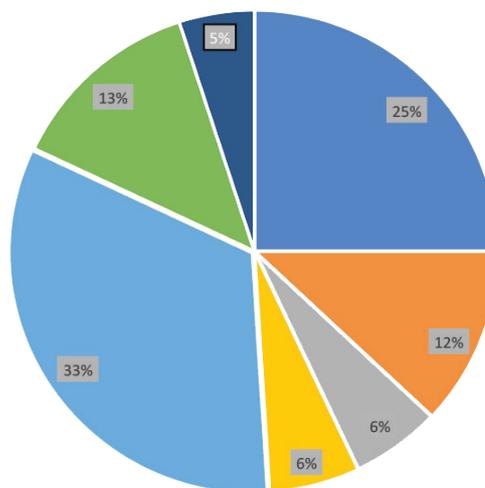
- Charges à caractère générale
- Charges de personnel
- Charges de gestion courante
- Intérêts d'emprunt
- Virement vers la section d'investissement
- Amortissements

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021 : 1 410 737,54 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021 : 1 410 737,54 €



- Excédent de fonctionnement capitalisé
- Virement de la section de fonctionnement
- Amortissements
- Dotations, fonds divers
- Subvention d'investissement
- Emprunts



- Report 2020
- Remboursement capital de l'emprunt
- Immobilisations incorporelles
- Subventions d'équipement versées
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours
- Opérations d'équipement

REALISATIONS 2021

ACHAT :

- Ancienne cave coopérative
- Matériel informatique et numérique pour les écoles
- Système du réseau informatique des bâtiments communaux
- Camion poly benne
- Tables pour salles de location

ETUDES :

- Plan Local d'Urbanisme
- Pré étude structurelle du bâtiment de l'ancienne cave coopérative

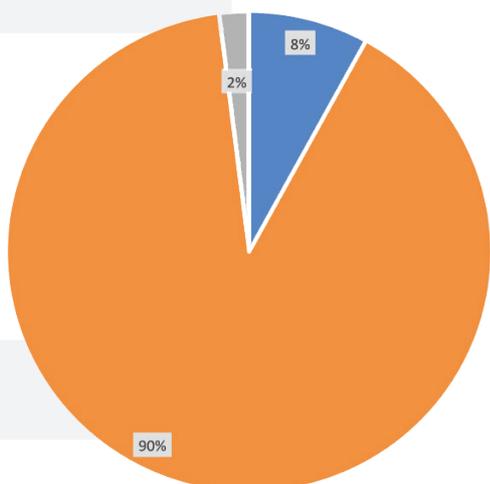
TRAVAUX :

- Enfouissement des réseaux secs sur la Route Nationale – Tranche 4
- Sécurisation de la Route Nationale avec l'implantation de mobilier urbain et ralentisseurs
- Réfection de la rue du Ruisseau
- Aménagement du cimetière (1^{ère} phase)

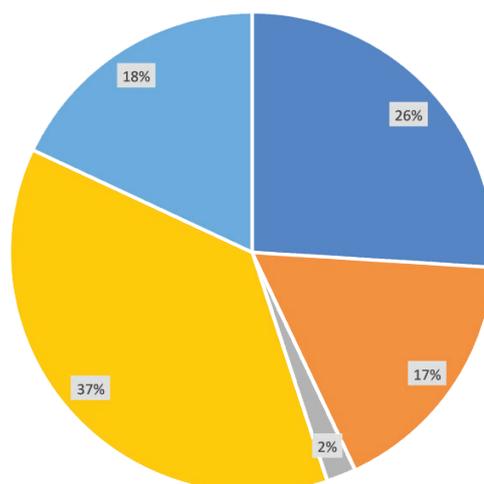
BUDGET ANNEXE 2021

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021 : 434 904,00 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021 : 434 904,00 €



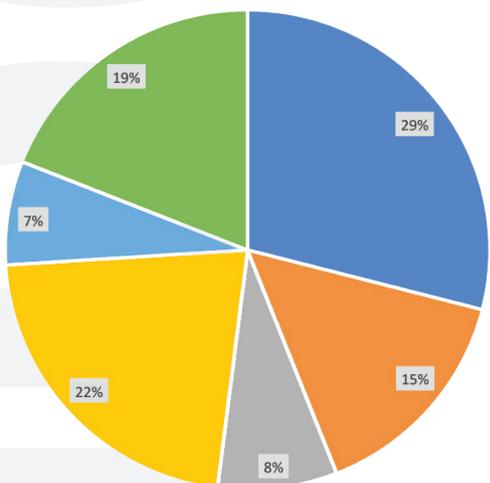
- Amortissement des subventions perçues
- Vente de produits fabriqués, prestations
- Subventions d'exploitations



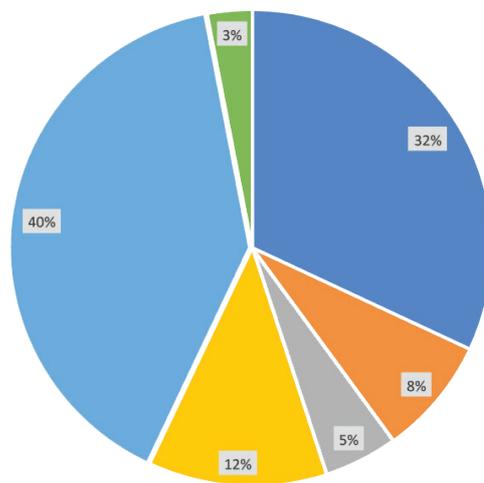
- Charges à caractère générale
- Charges de personnel
- Charges financières
- Virement vers la section d'investissement
- Amortissements

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021 : 1 039 720,77 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021 : 1 039 720,77 €



- Subventions d'investissement
- Virement de la section de fonctionnement
- Amortissements
- Dotations, fonds divers
- Réserves
- Emprunts



- Report 2020
- Remboursement capital de l'emprunt
- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles
- Opération d'équipements
- Amortissements

REALISATIONS 2021

TRAVAUX :

- Réhabilitation de la traversée du village – Tranche 4 (eaux usées, eau potable, eaux pluviales, réfection et aménagement voirie)
- Travaux de raccordement aux réseaux
- Changement de pièces vétustes à la station d'épuration (surpresseurs, moteurs de surpresseur, dégrilleur)
- Réparation de la potence agricole

FORMATION TAILLE DE LA VIGNE ET ARBRES FRUITIERS

Pour la seconde année consécutive, 11 demandeurs d'emploi ont pu suivre une formation « taille de la vigne », sur la commune. Avec la mise en place d'une nouvelle section « taille des arbres fruitiers », ce sont 9 demandeurs d'emploi supplémentaires qui ont pu bénéficier d'une formation. Le conseil municipal remercie JP Modat et JM Clos (El formation) pour la qualité de leur pédagogie ainsi que les 6 viticulteurs et l'arboriculteur qui ont mis à disposition quelques hectares de vignes et de pêchers. À l'issue de leur formation, chaque apprentis a trouvé un emploi dans diverses exploitations du département.



VALIDATION DES ACQUIS

Mise en place d'une formation pour valider les acquis des employés dans 7 exploitations de la commune.

Ces validations permettent :

- De valoriser et reconnaître la compétence du travail effectué par les employés au sein des exploitations.
- Aux responsables d'exploitations de récupérer une partie de leurs cotisations « formation professionnelle » versées à la MSA.

ÉPISODE DE GEL



Début avril un épisode de GEL a touché 11 exploitations (arboricole, maraîchère et viticole), Le recensement des dégâts a été effectué par les services administratifs, que nous remercions pour leur réactivité. L'instruction est en cours par les services de l'état (DDTM) pour une éventuelle indemnisation.

LES JARDINS FAMILIAUX

Les jardins familiaux sont une belle réalisation dans un lieu idéal aux abords du village.

Les jeunes jardiniers et leurs enfants découvrent le cycle des plantes, des saisons et les techniques de jardinage. Chaque jardin est clôturé, équipé d'un cabanon ainsi que d'une arrivée d'eau. Du fumier de cheval a été offert gracieusement et livré sur place. Des conseils de jardinage sont dispensés par, Daniel Deycard, ancien formateur au centre de formation professionnelle agricole de Rivesaltes, spécialiste en conduite bio de potager et de verger ainsi qu'aux alternatives aux pesticides. Nous cultivons nos potagers mais aussi prenons du bon temps ensemble. Cette année, 3 barbecues ont été organisés, l'occasion d'échanges amicaux autour des plats tout en saveurs. Vous voulez cultiver de bons légumes, notre association est ouverte à tous. Contact au 06 08 86 46 76. Le président



LA POTENCE AGRICOLE RÉPARÉE

La potence agricole a été réparée de ses fuites qui grippaient régulièrement la serrure d'accès.

APPEL À L'ENSEMBLE DES UTILISATEURS :

- REFERMER RÉGULIÈREMENT LE CAISSON D'ACCÈS À LA VANNE
- NE PAS LAVER ET VIDANGER LES MACHINES AGRICOLES

TRACTEUR ÉPAREUSE

Le tracteur et l'épareuse (mangouste), sont enfin réparés.



Les services techniques pourront ainsi entretenir régulièrement les abords des chemins communaux. Chose faite coté rivière avec un passage effectué cet automne.



DÉCHARGES SAUVAGES

En prévention des risques, des panneaux ont été posés au départ des 5 chemins d'accès côté garrigue et rivière. Première étape d'un plan englobant la mise en place de caméras de surveillance des différents axes routiers pour lutter contre les incivilités.

Malgré tout, nous déplorons encore l'abandon en pleine garrigue d'un véhicule !!! Le propriétaire a été recherché pour l'enlèvement, à ses frais...



OBJECTIF 0 PHYTO

En concertation avec les services de la mairie, les élus de la commune ont décidé d'adhérer à la charte « OBJECTIF 0 PHYTO »,

Une délibération, votée à l'unanimité, a été prise lors du conseil municipal du 3 juin, Prochainement un panneau à l'entrée du village actera l'engagement de la commune. Dans un premier temps, le

NIVEAU 2 de la charte (3 niveaux) sera appliqué. Selon l'évolution de la réglementation (suppression de produits...), le niveau de la charte sera révisé. Le NIVEAU 2 implique que : tous les espaces publics HORS espaces contraints (pelouses sportives, cimetières)

- Zéro produit désherbant
- Zéro produit insecticide ou fongicide (hors produits phytosanitaires de bio-contrôle figurant sur une liste établie par l'autorité administrative, produits « à faible risque » (règlement 1107/2009), produits dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique et substances de base.

Cela entraîne d'autres moyens pour entretenir l'espace public tels que : brûlage des mauvaises herbes, désherbage à la débroussailleuse porté ou encore avec des outils à main...

La contre partie : nous devons accepter qu'il y ait quelques herbes dans les rues du village lors des interventions des agents.

Ateliers municipaux

De nouveaux locaux, pour les ateliers municipaux

Le déménagement des ateliers municipaux au sein de la cave coopérative acheté par la commune est effectif depuis le 1^{er} septembre.

Avec une surface de 600 m² auxquels s'ajoute une mezzanine de 100m², les ateliers ont fait peau neuve. Ces nouveaux locaux et leurs aménagements offrent aux agents de meilleures conditions de travail notamment grâce aux rayonnages qui simplifient la gestion des stocks. De plus, la centralisation des équipes et des moyens techniques, améliore leur capacité et leur permet une meilleure réactivité dans les interventions.



Travaux de la route nationale

Fin de la 4^{ème} et dernière tranche des travaux de la route nationale

La dernière tranche des travaux entrepris sur la route nationale depuis 2018, a été livrée début d'année 2021 ; signant ainsi l'achèvement de la dernière partie et la fin du chantier. Ils concernaient pour mémoire la réfection des réseaux permettant :

- L'alimentation en eau potable.
- L'évacuation des eaux usées.
- La circulation des eaux pluviales.
- La réfection et le macadamisage de la voirie, comprenant la chaussée et les trottoirs. Ainsi que le marquage au sol d'une quinzaine de places de parking.
- L'éclairage public et la pose de gaines adaptées, afin d'accueillir la fibre optique.

Ainsi s'achève un gros chantier pour notre commune. Il aura nécessité 3 années de travaux, de patience et de nombreux aménagements pour maintenir une circulation routière convenable. Toutefois, leur réalisation était indispensable à la bonne évolution de notre village.



Sécurisation de la route nationale

Mise en place d'une zone 30 sur la route nationale

Suite logique aux démarches entreprises, auprès des services des routes du conseil départemental, en regard de la répétition d'accidents survenus sur l'artère principale, il a été mis en place une zone 30 (vitesse limitée à 30 km/h sur la quasi totalité de la route nationale). L'installation de 6 coussins lyonnais complète le dispositif de sécurité, et fait suite à d'antérieures dispositions telles que :

- La suppression de places de parking et de chicanes qui rendaient la circulation et la sécurité périlleuse.
- L'installation d'une signalétique affichant un sens de circulation prioritaire.



Goudronnage de la rue du ruisseau

Réfection de la voirie de la rue du ruisseau

Deux tronçons de la rue du ruisseau viennent d'être restaurés. Il faut dire que l'état de dégradation de la chaussée; avec des nids de poule aux dimensions insensées, rendaient la circulation difficile voir dangereuse. Ainsi, des travaux ont été entrepris. Un premier tronçon concernant la rue du ruisseau et allant jusqu'au petit pont, avec un enrobé associé à un rabotage et reprofilage de la chaussée. Un second tronçon partant lui du même pont et couvrant l'ancien chemin de Millas avec une grave-émulsion + un bi-couche.



Aménagement au cimetière

Concessions funéraires, chancre du cyprès et embellissement

Des travaux ont été réalisés au cimetière en l'occurrence :

- Coupe d'arbres atteints du chancre du cyprès (dessèchement de branches et de jeunes rameaux).
- Rafraîchissement des peintures sur les grilles des portes des différentes entrées ainsi que du carré militaire.
- Désherbage et gravillonnage de propreté dans les zones qui le nécessitaient.

Au delà d'un entretien, la suppression de certains arbres a offert l'opportunité de libérer de la place, afin d'accueillir une vingtaine de concessions funéraires supplémentaires. Il n'est pas utile de préciser que prochainement le manque de place sera un problème.



DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Espaces numériques de travail à l'école des Tilleuls.

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, la Mairie de Corneilla de la Rivière, en partenariat avec la direction Départementale des services de l'Éducation Nationale, et en adhérant au projet école numérique 2020, a mis à disposition à l'école des Tilleuls des espaces numériques de travail.

Le plan numérique pour l'éducation permet aux enseignants de transmettre leur savoir et d'accompagner les élèves par l'intermédiaire des innovations numériques. Sept écrans numériques sont en service : trois en 65 pouces à l'école maternelle et quatre en 75 pouces à l'école primaire qui vont offrir des outils pédagogiques d'accompagnement de la vie scolaire à la grande satisfaction des écoliers, des enseignants et des parents d'élèves.



Le but est de développer l'autonomie des élèves et de favoriser la réussite scolaire à travers de nouvelles méthodes d'apprentissage.

C'est aussi une manière de préparer les jeunes aux nouveaux métiers en lien avec le digital.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Notre action d'aide aux Corneillanais se poursuit



La convention passée avec la Banque Alimentaire, la collecte faite chaque année dans le village et la participation du CCAS pour les produits d'hygiène et les articles manquants, nous permettent aujourd'hui de distribuer des colis à 16 familles en difficulté.

Cette distribution se fait par quinzaine, le vendredi matin à l'ancienne cave coopérative.

La permanence du jeudi après-midi (de 15h à 17h) accueille nos citoyens pour l'aide aux documents administratifs, les problèmes de voisinage, l'inscription à la banque alimentaire, la mutuelle, l'endettement, l'isolement etc ...



Sport 66 sera encore présent en 2022 pour le bien-être de nos aînés.

Actuellement, nous travaillons sur des projets qui nous tiennent à cœur :

- La mise à disposition d'une salle de rencontres et de partage pour les assistantes maternelles
- La création d'un chantier d'insertion pour femmes
- La création d'un appartement d'urgence

Cette année, il a été distribué 167 goûters aux écoles, comme les autres années, et avons eu le plaisir de pouvoir offrir un repas de Noël à nos aînés qui a été fort apprécié.

Les boîtes à lire sont installées : à la poste, au jardin d'enfants de l'Espace Força Réal et aux écoles.

Le CCAS et ses bénévoles vous souhaitent d'excellentes fêtes et une Bonne et Heureuse Année 2022.

Prenez soin de vous !

CCAS de Corneilla la Rivière
04 68 57 34 25
Permanence le jeudi de 15h à 17h



RELATIONS COMMUNE / INTERCOMMUNALITÉ

A l'occasion du Conseil Municipal du 30 novembre 2021,

Monsieur René LAVILLE, Maire de Corneilla, a proposé aux élus de prendre une décision de principe pour sortir de la Communauté de communes Roussillon-Conflent et d'adhérer à Perpignan Méditerranée Métropole, ainsi que d'engager les démarches administratives nécessaires.



Cette proposition, votée à la majorité, constituait une mesure importante du programme électoral de René LAVILLE qu'il s'engageait à mettre en place une fois élu.

La décision de principe ayant été actée, au cours de l'année 2022 sera présentée notre demande d'adhésion à la métropole de Perpignan. Une fois celle-ci acceptée, les démarches administratives concernant la sortie de l'intercommunalité Roussillon Conflent seront établies.

La municipalité mettra tout en œuvre pour que cette transition se passe dans les meilleurs conditions possible.

ASA DU CANAL D'ARROSAGE

Le 17 novembre 2021 s'est tenue l'assemblée générale annuelle des sociétaires.

Un nouveau conseil d'administration a été élu :

Président : Jean-Marc HOSTALLIER

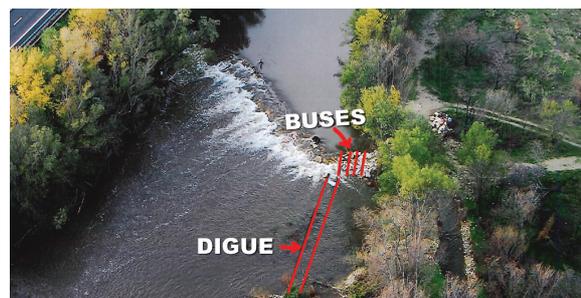
Vice-Président : Philippe MALER

Membre du conseil : Philippe LAVILLE, Jean-François HOSTALLIER, Gilles CLOTES, Guillaume RIBES, André GALLARDO, Maurice BROTONS, Benoît BARROT

Lors des dernières intempéries, la prise d'eau de Corneilla la Rivière située sur la commune de Néfiach a été endommagée. C'est pour cette raison que le réseau ne peut plus être alimenté.

Une déclaration a été effectuée auprès des services de l'État (police de l'eau) afin d'obtenir l'autorisation d'engager les travaux. Une fois celle-ci obtenue, les travaux seront effectués le plus rapidement possible.

Pour information, les dates de coupures de l'eau pour effectuer le curage et le nettoyage du réseau sont : **du samedi 22 janvier 2022 au dimanche 6 février inclus**



L'ASA rappelle que l'entretien du réseau est nécessaire et doit être réalisé par chaque propriétaire pour l'utilisation de l'arrosage mais aussi diminuer, en cas de forte intempérie, les risques d'inondations.

Un passage sera effectué pour contrôler si cet entretien a bien été effectué par chaque propriétaire.

L'ASA du canal vous souhaite les meilleurs vœux 2022 à toutes et à tous.

APPEL AU CIVISME

Un peu de civisme permettrait à la population du village de mieux vivre ensemble.

- Ne laissez pas vagabonder nos amis les animaux. Leurs excréments, polluent nos trottoirs, gâchent la vie des employés municipaux ainsi que nos balades. Ne les laissez pas non plus aboyer à toute heure du jour et de la nuit.
- N'utilisez pas vos tondeuses à n'importe quelle heure et n'importe quel jour. Pensez aux bonnes relations avec votre voisinage.
- Ne laissez pas les encombrants, déchets verts et poubelles devant votre maison. Respectez les jours de collecte. Entre deux ramassages mettez-les hors de portée de la vue.
- Respectez les réglementations quant à l'eau potable prise hors compteur. Bon nombre de dérivations existent, comme pour le remplissage des piscines... La chasse aux fraudeurs a commencé et nous la continuerons.
- Ne garez pas vos voitures aux mauvais endroits ou bien n'importe où.

Ayez cette volonté de respecter les autres et notre village s'en sentira plus solidaire.



POUR RAPPEL

HORAIRE A RESPECTER POUR LES ACTIVITES DE NETTOYAGE ET DE BRICOLAGE

Arrêté départemental n°3560/2005 (article 6) relatif à la lutte contre les bruits de voisinage

Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 20h

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

1^{er} VILLAGE DE NOËL

Le comité d'animation en partenariat avec la mairie a organisé son premier village de Noël.

Animations et exposants, accompagnés par un temps radieux et une décoration particulièrement soignée, ont attiré de nombreuses familles avec enfants. Le tour en calèche de la ferme des Colombiers, dans laquelle le Père Noël s'était installé, a rencontré un grand succès. Les stands proposaient un bel éventail de cadeaux, de décorations pour la maison, les sapeurs-pompiers leur traditionnel calendrier et la plupart des vigneron du village, offraient un large choix de vins pour les fêtes.

À l'espace jeux, avec une grande participation, un concours de dessins de Noël, qui a vu Jade, âgée de 7 ans, arriver première. La remise des prix du 1^{er} concours des « Illuminations de Noël » a désigné vainqueurs : Françoise Morat pour l'illumination maison et jardin et Cédric Mathieu pour sa façade. À l'espace restauration, on pouvait y déguster huîtres, assiette de charcuterie, tapas, scampi, frites, crêpes, gaufres... L'occasion de voir le maire, René Laville, troquer son écharpe contre un bonnet de Noël et participer à l'ouverture des huîtres. Ce sont Les Canaillous, banda de Millas qui ont accompagné ces moments joyeux et festifs, sans oublier le DJ José Gonzales.

Le Souvenir Français

Après la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, les adhérents se sont retrouvés pour leur traditionnel repas de cohésion. Le président Émile Peronne a félicité tous les participants pour leur fidélité aux valeurs du Souvenir Français et a eu une pensée

émue pour les adhérents décédés durant la crise sanitaire. L'ambiance du repas fut excellente et très apprécié de tous. Au dessert, Jean Campigna et Marie-Claire Virolle ont entonné la Madelon, reprise en chœur par l'assistance puis Jean a régalé les convives en interprétant en solo le lac Majeur et le pauvre noir. Ne voulant être en reste, Lambert, Arlette, Marie-Claire, Marthe et Émile ont fait un retour dans le passé avec la chanson des blés d'or, le temps des cerises, Étoile des neiges, la Montagne. Une belle journée qui fut empreinte de convivialité et d'amitié. Les membres et adhérents se retrouveront pour l'assemblée annuelle le 8 février 2022 à 17h30 à la salle François Gaciot.

Le repas des aînés

La municipalité a choisi d'innover et de modifier quelque peu le traditionnel goûter de Noël.

Nos aînés ont été conviés, à l'espace Força-Real, pour un repas festif et convivial. Cet événement a été un

moment fort de la vie du village car il a été consacré à ceux dont nous avons beaucoup à apprendre. Le maire, les membres du conseil municipal et les bénévoles ont assuré la totalité du service lors de cet instant de partage et de bien vivre ensemble. De nouvelles tables rondes, parées de grandes nappes blanches et de décorations de Noël ont donné à la salle des fêtes une vraie chaleur et un chic incontestable. La joie était au rendez-vous grâce aux artistes de talent, Cécile Camarasa, formidable accordéoniste qui accompagne la chanteuse Olivia Ruiz dans ses tournées (et Corneillanaise depuis peu), ainsi que Patricia Di Fraja, artiste et chanteuse. De leur amitié est né depuis 2010 le duo Les mam'zelles. Le répertoire offert a permis aux convives de renouer entre autres, avec le traditionnel madison.



Repas des Anciens combattants

Suite à la Cérémonie du 5 décembre Journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, les anciens combattants du village ont participé au traditionnel repas qui s'est déroulé au café des sports de Corneilla. Cela faisait deux ans que les anciens combattants du village ne s'étaient pas réunis. L'association est ouverte à toutes les personnes, pompier, policier, ancien militaire... n'hésitez pas à nous rejoindre. Contact en mairie.



Club du 3^e Age « Sempre Joves »

Le Club a repris ses activités à l'Espace Força Réal, tous les mardis après-midi, les adhérents se retrouvent pour participer à la traditionnelle raffle suivie d'un goûter. Depuis la rentrée, une journée gustative est organisée avec la présentation suivi d'un repas des produits de la « maison de Jeanne ». Cette année, le club fêtait c'est 20 ans, à cette occasion les tables étaient décorées et le goûter avait des airs de « tropéziennes » paré aux couleurs catalanes. Le 12 octobre, une après-midi catalane a été offerte aux adhérents, par le club en partenariat avec la municipalité dans le cadre de la semaine bleue. Ramon Gual, et sa guitare a réveillé les souvenirs des chansons catalanes qui ont ému le public. 90 participants ont dégustés une soupe à l'oignon après la raffle du 23 novembre. Le repas de Noël a clôturé cette année 2021. Chez « Les Sempre Joves » - raffles - repas - sorties se succèdent. Amis de Corneilla si vous avez plus de 50 ans, n'hésitez pas à nous rejoindre pour partager les moments de convivialité et oublier le temps de quelques heures les moments de solitude. Le Bureau



FORUM DES ASSOCIATIONS



Photo de Stéphane Avdjian

Imaziren au forum des associations

Le 4 septembre la troupe IMAZIREN qui se produit aux 4 coins de la France et de l'Europe a offert un spectacle son et lumière, feu et pyrotechnie de grande classe. 1h30 de show devant 1800 spectateurs sur le stade, une 1^{ère} à Corneilla qui pour l'occasion a battu des records de présence pour un spectacle sur la commune. Ce show était le point d'ouverture du Forum des associations, qui le lendemain sous un soleil radieux, accueillait les stands des associations accompagnés de nombreuses démonstrations, de gym acrobatique, viet vo dao, tir à l'arc, danse avec maniement du feu, sardanes, djembé, skate, Et cerise sur le gâteau, un nouveau spectacle offert par la compagnie IMAZIREN, Karim et toute sa troupe ont fait preuve de générosité pour que ce week end soit une vraie réussite, un moment de partage et de bonheur.



COMITE D'ANIMATION CULTURELLE

Le 4 septembre, le Comité a participé au spectacle « IMAZIREN Les frères lumières » avec un stand rafraîchissement qui a été fort apprécié compte tenu de l'ambiance « tout feu tout flamme ». Un point de vente boissons et pâtisseries a également été tenu le lendemain à l'occasion du forum des associations. Le 28 novembre a été organisé notre rifa annuelle avec plus de 200 personnes ayant répondu présentes, les lots étaient nombreux et de qualité. Le 18 décembre le comité et la municipalité ont organisé le 1^{er} village de Noël qui a été un franc succès. Le concours illumination fera certainement de nombreux nouveaux adeptes l'année prochaine. Les enfants ont apprécié la balade en calèche avec le Père Noël. La restauration a vu la visite de nombreuses personnes amatrices d'huîtres, tapas, gaufres, crêpes et autres gourmandises sucrées ou salées. Un grand merci à tous les bénévoles et agents municipaux qui pendant 3 jours n'ont pas économisé leur temps et leurs efforts pour que la fête soit une réussite. Le bureau vous souhaite une très bonne année 2022 et vous donne rendez-vous pour des futures manifestations en espérant que la situation sanitaire nous le permette. Le Président



Neurones en Folie : bientôt 10 ans !

Appréhender les différentes techniques permettant à notre cerveau de rester « agile », autour d'exercices basés sur la mémorisation. Au fil-du-temps, se sont greffées des activités diverses : des visites sur fond historique, des journées de découvertes ou de redécouvertes de notre patrimoine culturel ou naturel, des pique-niques, sans oublier nos fidèles participations à des manifestations de la commune (téléthon, forum, confection des « ramallets » de la St Jean...).

Un réseau qui attire de plus en plus de monde, pour les raisons premières mais aussi pour le plaisir de se retrouver, de découvrir, d'échanger, de débattre parfois, de rire ensemble et de toujours veiller à être bienveillant avec l'autre.

Vous qui ne nous connaissez pas, n'hésitez pas à venir « voir », sans engagement, nous ferons notre possible pour bien vous accueillir. Bonne année à tous et « Per molts anys ». La Présidente

LES ARCHERS DE CORNEILLA

Nos jeunes archers se sont distingués lors des compétitions.



Benjamin finit 1^{er} de sa catégorie élevant ainsi à la 3^{ème} place par équipe le club. Félicitation à eux pour ce très bon résultat. Le 4 décembre nouvelle distinction du club en se classant 2^{ème} par équipe. Quentin finit 2^{ème} dans sa catégorie N2 et monte ainsi d'un niveau, Benjamin termine 1^{er} de sa catégorie et concourra désormais en officiel confirmés.

Après cinq années d'existence, on peut constater l'engouement pour la pratique de ce sport qui allie concentration et précision. Le club accueille les jeunes à partir de 10 ans, toute personne est capable de tirer à l'arc, si vous désirez vous essayer venez nous rejoindre le lundi pour essayer quelques flèches, mais attention c'est addictif une fois l'arc dans les mains vous y reviendrez.

Brave'Arts

Association enseignant le Skateboard et le sports de glisse urbains. Des cours de Skateboard encadré par des professionnels passionnés sont tenus chaque semaine sur le Skatepark de Corneilla.



LA PÉTANQUE

Le top départ du challenge pétanque a été donné à Corneilla.

Les boulistes étaient nombreux début novembre sur le terrain de pétanque derrière l'espace Força-Real.

Premier concours du secteur Thuir 2021-2022 réservé aux licenciés avec neuf clubs pour ce challenge jusqu'au 12 février 2022. 36 équipes venant du Soler, Canohès, Thuir, Ille-sur-Têt, Corneilla-la-Rivière, Llupia, Millas, Saint-Féliu-d'Amont et Trouillas s'affrontent en triplettes formées et doublettes féminines pour ce premier concours.

Lors de la première rencontre, le concours a été remporté par Thuir et Llupia la consolante. Le top départ est donc bien donné avec l'objectif final d'offrir le trophée à son club.

YOGA CLUB FORÇA REAL

Le Yoga a repris ses cours à la salle voûtée.

22 personnes inscrites cette année et se répartissent en 3 cours. Qu'est-ce que le Yoga ? Le Yoga permet de s'assouplir, de maîtriser son corps et son esprit grâce au contrôle de la respiration. Discipline ancestrale originaire d'Inde, le Yoga est une méthode associant des postures et des exercices respiratoires, pratiqués de façon synchronisée, de la relaxation et de la méditation. Grâce à une approche complète et cohérente, le Yoga agit sur les différentes facettes de l'être humain : physique, psychologique, philosophique, et permet ainsi d'entretenir sa santé, développer ses ressources personnelles, et accéder à un état émotionnel et mental.

> VIE ASSOCIATIVE

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

Comité d'Animation	Bernard GHYS	comani66550@gmail.com	06 09 20 17 14
Sempre Joves	Eliane MATEU	mateu.gilbert@orange.fr	06 17 61 83 11
Tout pour les enfants	Auréli ESCODA	toutpourlesenfants66550@gmail.com	06 30 40 74 15
Força Corneilla			
Les Trois Corneilla	Jules COUPPEY	jules.coupey@wanadoo.fr	06 46 01 08 34
Neurones en folie	Françoise LARRERE	francoiselarrere@yahoo.fr	06 18 01 88 40
Comité d'entente des Anciens Combattants	Franck KURZAWA	ethiofr@yahoo.com	06 67 57 05 38
Le Souvenir Français	Emile PERONNE	amarieperonne@gmail.com	04 68 57 37 38
SPORT CORNEILLA Acrobates du canigou	France PROFFIT	g.v.corneilla@gmail.com	06 11 95 27 04
	Mélissa CROGUENNEC	melissa.croguennec@gmail.com	06 47 84 53 36
YOGA CLUB Força Réal	Fabienne REDO	redo.fabienne@gmail.com	06 30 80 91 03
A.S.C Tennis de Table	François-Xavier DEBERT	fx.debert@orange.fr	06 25 25 71 73
La chasse	José FAYOS	jose.fayos@hotmail.fr	06 68 64 93 27
Football Club de la Têt	Stéphane FILIATRE	fedelatet@hotmail.fr	06 41 82 60 27
La pétanque	Pierre CHAMPAVIER	pierre.champavier515@orange.fr	06 82 18 27 49
Club ULM ICARE et les AUTRES	Jean-Louis RIEGIS	icare.66@orange.fr	06 07 96 08 31
Força Réal Insertion	Alain BERNARD	forcarealinsertion2@orange.fr	04 68 51 79 53
Les Jardins Familiaux	Jean-Marie COIEFFEY	jean-marie.coieffey@orange.fr	06 08 86 46 76
Le Chœur du Riberal	France PROFFIT	franceproffit@gmail.com	06 11 95 27 04
Tir à l'Arc	Franck KURZAWA	archerscorneilla66550@gmail.com	06 67 57 05 38
Viet Vo Dao	Laurent AMOUROUX	amouroux.laurent@neuf.fr	
Cuisinons ensemble	Hayat EL HOUR	cuisinonsensemble66@gmail.com	06 50 58 61 93
Section Jeunes Sapeurs Pompiers Millas	Didier STOFFEL	section.jspmillas66@gmail.com	06 26 30 26 79
Griot au cœur doré	Birahim FAYE	biragriot@hotmail.com	06 12 76 63 75
Brave'arts	Lionel GARCIA	bravearts66@gmail.com	06 73 90 37 07
Les frères lumière	AMANDA FIRE WORK	thiebautamanda@gmail.com	06 61 24 49 90

> VIE LOCALE

INFORMATIONS LOCALES

INFOS PRATIQUES

Ramassage des ordures ménagères

Poubelle jaune : le mardi

Poubelle verte : le lundi et le jeudi au centre du village
Le jeudi uniquement pour les lotissements extérieurs.

Le verre : colonne de collecte du verre sur le parking
Clave verte, au Stade, et aux Hortes

La collecte de vêtements : colonne de collecte sur le
parking Clave verte et Cami de Baixas

Le carton : colonne sur le parking Clave verte et au
Stade

Mairie de Corneilla la Rivière

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

04 68 57 34 25 - corneilla.accueil1@wanadoo.fr

Site internet : www.corneilla-la-rivière.fr

Élu d'astreinte en dehors des heures d'accueil
de la Mairie : 06 33 45 10 32

Passage des encombrants :

Le 4^{ème} mercredi du mois sur inscription à la Mairie
jusqu'au lundi soir : 5/6 objets maximum qui ne
rentrent pas dans le coffre d'une voiture (Frigo, lave
linge, meubles, matelas...)

Ramassage des « déchets verts » :

Tous lundis : inscription en Mairie avant le vendredi
soir 17h.

Maximum 5 sacs de jardins (Big Bag)

Pour les branchages : nécessité de couper les grosses
branches au préalable et de les mettre en fagots.

L'ASA DU CANAL D'ARROSAGE

Dates pour le nettoyage et l'entretien des canaux par les propriétaires.

**DU 22 JANVIER 2022 AU 6 FÉVRIER INCLUS : COUPURE D'EAU
POUR NETTOYAGE ET CURAGE DU RÉSEAU.**

L'entretien du réseau est nécessaire et doit être réalisé par chaque
propriétaire pour l'utilisation de l'arrosage mais aussi diminuer,
en cas de forte intempérie, les risques d'inondations.

Conformément à l'article 2 du règlement de service de l'ASA : « tous les
propriétaires confrontants sont tenus de nettoyer les aguilles, même s'ils
n'arrosent pas » nous vous conseillons donc de le noter d'ores et déjà sur
votre calendrier afin de ne pas oublier !

AGENTS MUNICIPAUX

De nouveaux agents au service des Corneillanais

Suite au départ à la retraite d'un agent des services administratifs, d'un agent des services techniques par voie de mutation et au décès de M. Jean-François YERNAUX, les services municipaux ont été restructurés.

À la direction, Mickaël LAVOIS assume la gestion de la comptabilité, et Claire BOREL a intégré l'équipe administrative en qualité d'agent d'accueil. Nous leur souhaitons la bienvenue.

C'est également l'occasion de remercier l'ensemble des personnels qui a su relever les défis, faire face aux nombreuses contraintes liées à la COVID, et qui a assuré son travail avec une grande implication.

ARMÉE DE TERRE

Corneilla a pris des allures de camps retranché.

La volonté des forces armées françaises, est de durcir la préparation opérationnelle des unités d'aide à l'engagement. Avec un mot d'ordre : être prêt à faire face à toutes les menaces. Après son lancement l'an dernier en Provence sur un terrain militaire, un nouvel entraînement baptisé Raid Trapp, du nom du général Trapp, héros du 1^{er} régiment de choc durant la 2^{de} guerre mondiale et la guerre d'Algérie, a installé ses quartiers pour la toute première fois sur une zone civile. À l'espace Força Réal à Corneilla-la-Rivière dont les habitants n'ont pas pu bénéficier de la journée portes ouvertes en raison du Covid.



Quatre cents militaires, une nuée d'hélicoptères, une multitude d'engins, des campements, une tente abritant le « quartier général »... ont donc été déployés sur le secteur, du lac de Vinça jusqu'au barrage de l'Agly, avec des objectifs particuliers à Montalba

et Bélesta. De grandes manœuvres pilotées par l'état-major du commandement de l'entraînement et des écoles du combat inter-armées de Mourmelon-le-Grand, avec l'appui du CNEC (centre national d'entraînement commando) de Mont-Louis/Collioure pour son expertise et son savoir-faire en la matière, pour aguerrir les unités d'aide à l'engagement de la 11^e brigade parachutiste et de la 9^e brigade d'infanterie de marine.

MUSIC ACADEMY

Corneilla mis à l'honneur d'un concours du département

Hermeline Malherbe, présidente du Conseil Départemental 66, a eu le plaisir en début d'année 2021, d'accueillir les lauréats du concours Jeunes #Envoie Ton Projet.

Des projets divers, sur tout le territoire, des idées innovantes pour des projets touchant la culture, l'environnement, le sport, les loisirs, le lien intergénérationnel. 24 projets soumis au vote citoyen sur le site du département, un total de 11 000 votes ! 4 lauréats, pour une enveloppe doublée à 200 000 euros pour permettre à plus de projets de voir le jour.

Un grand bravo aux 4 projets lauréats !

Classé n°1 la Music Academy à Corneilla la rivière, projet d'une école de musique, de danse, de chant, des arts en général. Projet porté par la jeune étudiante Chelsea Lord (23 ans) et parrainé par de nombreux artistes (Cali, Imaziren, Benoit Lassalle, Julie Blasy -the voice-, et beaucoup d'autres...) n°2 Le Hip Parc à St-Hippolyte, n°3 Le festival itinérant Trobada, et n°4 le Pumptrack à Font Romeu.



APPLICATION MOBILE

PanneauPocket au service des habitants

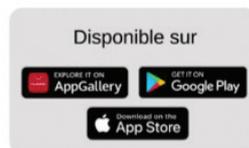
La mairie de Corneilla la Rivière se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket, un système simple et efficace qui permet d'être prévenu instantanément à chaque alerte et information de la Mairie, par une notification sur son smartphone et/ou tablette.



Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseil municipal, évènements de la vie quotidienne et manifestations ... depuis chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, restez connecté à l'actualité de Corneilla, mais aussi des communes voisines et de vos lieux de fréquentation favoris et autres services intercommunaux (Communautés de Communes, Syndicats des eaux, traitements des ordures ménagères), Ecoles, Unions des Sapeurs-Pompiers et Gendarmeries...

Gratuite, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour l'installer sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes. PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com.

Désormais, informations et alertes seront toujours à portée de main.



DROIT DE REPONSE à l'avertissement annonçant notre tribune parue dans le bulletin municipal de janvier 2021, sous le titre « EXPRESSION » (page 11)

Les élus de Corneilla Autrement constatent que cet avertissement viole et prive d'effets leur droit d'expression. Le CGCT (art. L2121-27-1 modifié le 07-08-15) précise qu'au-delà de 1000 habitants, il y a obligation d'ouvrir un espace d'expression aux élus d'opposition dans les supports municipaux. Il est donc faux d'affirmer que c'est dans un « souci de totale coopération et en vertu d'une démocratie participative » (concept qui n'a d'ailleurs rien à voir en la matière) qu'un espace d'expression libre a été ouvert. De plus, ce préambule mettait en garde le lecteur contre d'éventuels « propos mensongers, insultes et éléments erronés ». Ces accusations gratuites n'honorent pas leurs auteurs et il faut espérer que ces propos incongrus sont le fruit de l'inexpérience d'une équipe nouvellement aux affaires et ne se renouvelleront pas.

TRIBUNE LIBRE

BILAN de l'année 2021

Le constat que nous faisons l'année dernière dans ces mêmes colonnes s'avère malheureusement toujours d'actualité : nous nous heurtons au même refus de travailler de manière collégiale et transparente. En d'autres termes, les représentants de la moitié des électeurs sont obstinément tenus à l'écart de la gestion communale et ce, malgré leur volonté affichée d'y prendre part.

Les corneillanais souhaiteraient une équipe municipale unie - notre village a bien besoin d'unité - et les décisions devraient émaner d'un groupe représentatif de tous les électeurs. Nous ne pouvons donc que déplorer cette scission imposée par l'équipe majoritaire, pourtant victorieuse par 6 voix d'écart.

Nous voudrions vous donner quelques informations concernant les « *grands dossiers* » :

- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) vient d'être remis à l'ordre du jour et, comme nous l'avions conjecturé, les projets utopiques de campagne de la majorité sont bloqués par les directives des pouvoirs publics.

- Malgré la fermeture d'une classe, la construction d'un nouveau groupe scolaire est toujours d'actualité : l'argument principal de la majorité est que l'entretien de l'école actuelle « *coûte une fortune* ». Nous avons donc demandé lors du conseil municipal du 26-10-21 le montant des investissements pour la période 2014-2021 : nous n'avons pas de réponse.

- Quant au futur parc éolien... si le porteur de ce projet fortement controversé, qui était en situation de demandeur, avait été soumis à une négociation serrée, les retombées pour le village auraient pu être plus importantes. Cette occasion n'a pas été saisie.

- Lors du conseil municipal du 30-11-21, l'équipe majoritaire a voté pour le départ de Roussillon Conflent au profit de Perpignan Méditerranée Métropole (PMM). Cette dernière n'ayant pas les compétences « *petite enfance, enfance, jeunesse et restauration scolaire* », tous ces services devront (bientôt ?) être supportés par le budget communal. Mais surtout, Corneilla se heurtera aux intérêts des « *grandes communes* » de PMM et aura bien du mal à se faire entendre, avec 1 voix sur 89.

Afin d'écartier toute tentation de clientélisme, nous avons demandé la mise en place de critères objectifs pour la répartition des subventions aux associations ainsi que pour l'attribution des logements communaux. Demandes rejetées.

Malgré le panneau « *Bourg-Centre* » à l'entrée du village, l'actuelle municipalité n'a pas relancé ce dispositif (déjà abandonné par l'ancienne équipe) destiné à apporter un soutien technique/financier aux petites communes dans leur projet de redynamisation. Chacun pourra y voir une autre opportunité qui n'a pas été saisie. Nous sommes très attentifs à vos remarques sur l'état de notre village et ne pouvons que regretter ce manque d'ambition ou de vision d'avenir. Nous avons un grand projet de végétalisation et d'embellissement du village qui avait l'adhésion de nombreux habitants, désireux de vivre dans un village plus accueillant. Ce projet aurait pu s'épanouir grâce notamment aux aides du dispositif « *Bourg-Centre* ».

Il serait à présent temps d'élaborer un projet communal avec des objectifs et un calendrier précis sur des thèmes aussi essentiels que : la prévention des risques, l'environnement, la sécurité, la propreté, le développement durable. Aucune ligne directrice claire n'est pour l'instant suivie : les décisions semblent prises au coup par coup (changement du sens de circulation,

stationnement, allumage/extinction des éclairages publics, abattage d'arbres...).

Force est de constater que notre village doit se développer et « *une bonne construction commence par de solides fondations* ». Il nous faudrait donc réfléchir, en amont de cet essor, à la mise en œuvre des infrastructures indispensables, telles que nous les avons présentées dans nos réunions de campagne :

- station d'épuration (actuellement toujours sous-dimensionnée à 1950 habitants),
- prévention des risques naturels (auxquels notre village est fortement soumis)
- approvisionnement en eau potable du village (qui est un souci majeur à moyen terme).

Nous savons que ces sujets ne font pas « *rêver* » les électeurs mais nous vous les avons exposés avec honnêteté après y avoir longuement travaillé. Voilà des thèmes essentiels qui ne sont pourtant jamais à l'ordre du jour.

Elus de Corneilla Autrement, fidèles à nos engagements et à nos valeurs, nous restons motivés et mobilisés pour vous représenter au mieux : nous portons votre voix avec les moyens qui sont les nôtres.

Nous tenons à vous remercier vivement pour les nombreuses marques de confiance que vous nous témoignez et nous vous souhaitons une Bonne Année 2022 !

N'hésitez pas à nous contacter :
06 28 45 66 10 - cglafforgue@orange.fr

**Vos élus de Corneilla Autrement,
Guy Lafforgue, Christine Pajot, Gérard Llense, Marie-Anne Déjardin.**

COMMERCES & ENTREPRISES

PROFESSIONNELS
DE L'ALIMENTATION
ET DE LA RESTAURATION

Bar - Restaurant	Café DES SPORTS	04 68 34 78 61
Boulangerie, Pâtisserie	LE PETIT MOULIN	04 68 62 83 85
Fruits, légumes, crèmerie	CHEZ JEAN-LOUIS	04 68 73 99 05
Produit de la ferme	LA FERME CATALANE	04 68 57 22 74
	LA TÊT DANS LES LÉGUMES	07 50 08 29 88
Pizzeria	PIZZA CORNEILLA	06 36 07 47 11
Traiteur, Événementiel	CRYSTAL TRAITEUR	06 23 56 67 19
Épicerie Itinérante	LA FLEUR DES POIS	06 75 04 16 94
Fruits et légumes	BALLESTER/GRARD	06 73 54 40 28

PROFESSIONNELS
PRODUCTEURS

Huile d'Olive	DE BENEDITIS Pierre	04 68 57 22 23
Producteur viticole	DOMAINE BOUCABEILLE	06 09 06 37 88
Producteur viticole	DOMAINE LA BEILLE	04 68 57 17 82
Producteur viticole	DOMAINE LAFFORGUE	04 68 73 12 25
Flours & plantes	SARL GAYRAL Paul	04 68 57 15 55
	COSMOS Fleurs	06 69 00 62 07

PROFESSIONNELS
DU BATIMENT

Carrelage, Plomberie, Electricité	ART Y BAT	06 80 68 47 01
Carrelage	MJ CARRELAGE	06 11 69 33 52
Electricité	ELECTRICITÉ DU RIBERAL	06 20 04 88 15
	ELEC 66 DE LA TÊT	06 80 21 57 11
	VEM'ELEC	06 23 01 27 91
Electricité, Plomberie	BARROT Benoît	06 46 00 27 60
Maçonnerie	BARROT Cyril	06 29 97 67 43
	CORNEILLA CONSTRUCTION	04 68 57 22 95
Menuiserie Alu/PVC	MK Menuiseries	06 37 85 29 27
Menuiserie	ROUMIGUERE	04 68 38 19 69
Peintre	PADRINES Alex	04 68 92 63 39
	Joël peinture	06 30 98 84 89
Peinture	LAFFON Vincent	06 42 84 56 52
Plomberie	AGDANE Gobier Eric	06 80 00 28 13
	Plomberie du RIBERAL	06 20 76 41 76
Fabrication volets roulants	SERMIBAT	04 68 57 42 22
Rénovation	KMS	06 21 85 04 61
	BARRERA Rolland	06 20 57 11 71
Climatisation	SUD ÉCO CLIM	06 88 08 49 54
Plaquiste	ISO DA COSTA	06 37 70 05 69
Étanchéité	LE PLAQUISTE DE LA TÊT	06 50 72 84 61
	PLU DO	06 43 62 03 78
Menuiserie Nautique	BOIS AND BOAT	06 73 52 70 73

PROFESSIONNELS
DU SERVICE

Aide à domicile	AIDOMIS	06 82 15 64 21
Carrossier	OBEJO Rémi	04 68 92 72 25
Salon de coiffure	COIFF 2000 (Louisa)	04 68 57 37 14
Dispositifs médicaux	A.ALLEMAND-Gregand	06 34 01 93 72
Garage automobile	Garage LM	04 68 57 23 35
Gestion d'entreprise	Isabelle CONSTAND	06 31 29 08 89
Jardinier paysagiste	LA CLEF DE SOL (Rémy DULUC)	06 12 89 97 52
Tabac-presse	LE GINETTE	04 68 57 15 83
Agent immobilier SAFTI	Fanny LINARÈS	06 22 05 65 28
Micro-crèche	MÔM'EN DOUCEUR	06 50 71 31 75
Assistante maternelle mairie		
Transport de personne	TAXI CORNEILLA	06 83 55 14 09
Marquages & Transformations	MT SOLUTIONS	06 22 97 23 48

PROFESSIONNELS
DE SANTE

Docteur CACHIA Christophe	125, route nationale	04 68 57 37 38
Docteur CHAMPAGNE-GRILL Michèle	18, cami de Baixas	04 68 84 87 31
ANDRA Eléna Kiné	18 cami de Baixas	06 58 24 11 13
Diététicienne Isabelle PÉRIE		06 08 02 80 12
BACLE Camille Orthophoniste	1 bis, rue Joseph Sébastien PONS	04 68 58 23 72
DEL SAZ CARRASCO Antonio Kiné	33 rue neuve	06 58 24 11 13
IROD GHEORGHE Adrian Kiné	18 cami de Baixas	06 58 24 11 13
LIROT Ludovic	33 cami de Baixas	04 68 51 78 26
SEGUT Cathy	16 rue de Força Réal	04 68 51 78 26
BOUTHIER NOBLANC Caroline	33 cami de Baixas	06 58 24 11 13
Épilation définitive laser OSMOSE	125, route nationale	06 87 99 86 43

« Mais pourquoi donc a-t-on construit le monument aux morts face à l'entrée de l'église? »

Cette réflexion, maintes et maintes fois entendue lors des cérémonies officielles mérite une réponse claire et précise. J'en ai déjà donné une explication sommaire dans le livre « *Quand chantaient les cigales.* », mais sans m'attarder dans les détails.

En 1919, les préfets s'adressèrent aux maires de France pour leur demander d'ériger dans chaque commune un monument afin d'exprimer: « *toute notre gratitude à nos martyrs et à nos héros.* ». Et ce qui ne devait être qu'une simple formalité se révéla un véritable casse-tête pour tous.

Dès l'annonce du projet, un corneillanais : François Baux-Padret dont le fils Lambert avait été tué au combat, proposa de céder gratuitement à la commune une petite cour qu'il possédait sur la route nationale, entre la rue des Rosiers et la rue du Canigou.

Le Conseil Municipal, présidé par Adrien Roig, remercia chaleureusement le donateur mais ne donna pas suite à sa proposition, considérant que le terrain était trop éloigné du centre du village.

Grosse déception de François Baux-Padret, qui très indigné par cette décision refusa dès lors que le nom de son fils soit inscrit sur le monument. Malgré les efforts de tous pour le faire changer d'avis, il resta inflexible.

Le Conseil Municipal envisagea alors d'édifier le monument au cimetière, mais y renonça assez vite. Les familles des soldats et une partie de la population estimaient en effet qu'il ne serait pas mis en valeur, et trop loin du centre ville.

Finalement, l'emplacement libre des escaliers donnant accès à l'église fut choisi par la municipalité.

Le monument aurait ainsi l'avantage d'être visible et surtout d'être à proximité de la Mairie et du cœur du village. Mais comme à Corneilla rien n'est simple, le Conseil de Fabrique, (aujourd'hui: Conseil Pastoral) fit remarquer que si le projet se réalisait, nous serions la seule église où nous ne rentrerions pas face au portail mais par les côtés. Il suggéra donc à la mairie de chercher ailleurs.

Trouverions-nous enfin l'endroit idéal pour que les 68 enfants de Corneilla morts pour la France aient un monument pour honorer leur mémoire?

Après bien des palabres, et constatant l'impossibilité de trouver un autre lieu, mairie et paroisse stoppèrent la polémique et s'accordèrent pour que le monument soit implanté face à l'église. Un immense « *ouf* » de soulagement traversa tout le village.

L'inauguration eut lieu le 14 juillet 1922, journée « *d'Union Sacrée* » comme l'écrivent les archives.

Quant à François Baux-Padret, il sera élu maire de Corneilla en 1929, après la démission de François Respaut, mais son mandat fut bref: un an et demi.

Son successeur Jean Fonteraille restera 11 ans à la mairie.

En observant les 68 noms gravés sur le monument, vous remarquerez qu'en dernière position figure le nom de Baux Lambert, pourquoi ? L'explication est toute simple. Quelques décennies après l'inauguration, le colonel Sébastien Baux, proche parent de la famille, prit l'initiative d'y rajouter Lambert afin que sa mémoire ne soit jamais oubliée.

Cette période 1920-1930 fut caractérisée au plan national par des luttes politiques passionnées et violentes. A Paris le Cartel des gauches et le Bloc National s'affrontaient sans ménagement.

À Corneilla, une fois l'armistice signée, les vieux démons ressurgirent. Vous en connaissez les moindres détails : deux salles de bal, les cafés réservés soit aux « *blancs* », soit aux « *rouges* », les incessantes chamailleries entre la mairie et la paroisse, le décès brutal du maire en 1926...

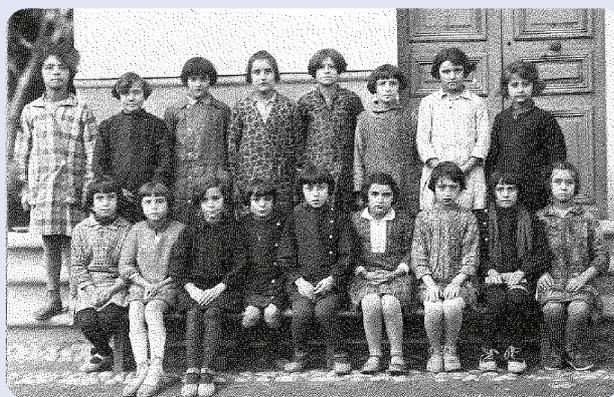
Une anecdote racontée par les anciens, illustre bien cette période plus qu'agitée.

À l'époque, à la tombée du jour, à l'angle de la rue du vent et de la route nationale, un personnage haut en couleur, mi poète, mi chansonnier exprimait tout son talent à ceux qui se pressaient pour l'écouter. Sa puissante voix de ténor retentissait dans tout le village. Certains l'appréciaient, d'autres le haïssaient. J'ai retrouvé un tract de cette période accusant ce chanteur « *de lancer des roucoulaudes érotiques sur les filles du canton de Millas et de jeter dans Corneilla un papier hygiénique où s'étaient deux pièces de vers contre les électeurs du Bloc National.* » Et le tract ajoutait que ce poète mériterait « *de se voir élever une statue au territoire des Cagareilles.* »

Bonjour l'ambiance !

Bonne Année à tous !
Émile PÉRONNE

Voici 17 fillettes de l'époque qui ont sûrement entendu les roucoulaudes du poète Corneillanais :



En haut (de gauche à droite) :
Porra Jeanne - Llobet Jeanne - Cazenove Joséphine - Vidal Jeanne - Turcan Jeanne -
Bonneric Irène - Prats Sébastienne - Puig Hélène.

En bas (de gauche à droite) :
Escoda Raymonde - Figüères Josette - Roig Renée - Fonteraille Antoinette - Madine
Odette - Canudas Josette - Juanola Gabrielle - Pujol Raymonde - Cami Émilienne.